

# ANNEXES

## Panneaux de l'exposition « Exils huguenots en Baronnie provençales »

# LA RÉFORME DANS LES BARONNIES, UNE LONGUE HISTOIRE COMMUNE

### LES BARONNIES PROVENÇALES DANS LE « CROISSANT HUGUENOT »

C'est à partir des années 1550 et 1560 que le protestantisme émerge véritablement dans les Baronnie provençales. On y repère les premiers actes iconoclastes comme les rétables et les images. C'est de cette période que datent les premières églises dressées (Nyons, Buis, Opière, Montbrun), même si, dans d'autres villages comme à Sainte-Euphémie, il faut attendre 1578.

Les adhésions sont rarement solitaires. C'est en groupe que l'on devient réformé. Mais l'influence des seigneurs n'est pas toujours déterminante. Une partie de la population de Nyons et de Vinsobres est devenue protestante sans influence seigneuriale. Sainte-Euphémie et Opière sont des localités de passage, et cela a sans

doute été plus déterminant que la conversion de leurs seigneurs. Guillaume le Tectaire, prince d'Orange et Baron d'Opière passe d'ailleurs au protestantisme huit ans après ses sujets.

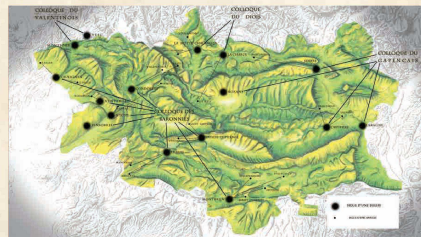
Toutefois, les nombreux seigneurs protestants encaissent et protègent une population souvent minoritaire. En effet, la violence catholique cible en priorité l'hérétique, homme ou femme, comme le montre le massacre de la Saint-Barthélemy qui n'a pas vraiment touché la région.

Les Baronnie provençales font ainsi partie, du Dauphiné, en passant par le Vivarais, les Cévennes et jusqu'au Dotois, du « croissant huguenot » où on retrouve un grand nombre d'églises protestantes.

**Lors des guerres de religion, les Baronnie deviennent catholiques. À la suite de l'Édit de Nantes, en 1576, deux villes, Nyons et Serres, sont reconnues comme places de sûreté protestantes. Certains capitaines protestants s'y installent durablement comme René de la Tour-Gouvernet à Nyons qui prend la ville en 1575.**

**En 1585, François de Bonne, seigneur de Lesdiguières, capitaine des troupes protestantes du Dauphiné, part à la conquête de Nyons et Serres, les Baronnie. Il mène son combat contre la Ligue, inspecte les villes qui se capitulent, ordonne la construction des citadelles, comme à Nyons ou à Serres puis conquiert Embrun (1589), avant de s'opposer à Grenoble, après le mort d'Henri III (1590).**

### LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA RELIGION RÉFORMÉE



Églises et annexes protestantes dans les Baronnie Provençales (d'après E. Arnaud)

Les premières communautés des Baronnie, formées en 1560-1562, cherchent très vite à avoir un pasteur et, les deux décennies suivantes, elles profitent des victoires durables de capitaines protestants dans certains bourgs pour construire un temple, comme en 1575 à Nyons.

La signature de l'Édit de Nantes en 1598 tolère la religion réformée. Des temples sont construits et des cimetières protestants créés. Le protestantisme est protégé mais il ne peut plus s'étendre. Dans les Baronnie provençales, Nyons et Serres places de sûreté depuis 1576, sont confortées comme places fortes protestantes avec Montbrun et Opière. À l'ombre des garnisons huguenotes, le protestantisme peut se réorganiser sous la direction vigilante des consistoires.

Le protestantisme favorise. Les assemblées militaires protestantes ne peuvent plus rien contre le désir de Richelieu de détruire le « parti protestant ». Dans les Baronnie provençales, les épisodes militaires des années 1621-1622 se soldent par un recul des capitaines huguenotes. Si l'Édit d'Alès de 1629 confirme l'Édit de Nantes, les réformés n'ont plus de garnisons, ni de murailles pour les protéger et les seigneurs commencent à abjurer.

Après l'assassinat d'Henri IV en 1610, l'affaiblissement du

la destruction du temple en septembre 1685. Le protestantisme est interdit par la Révocation de l'Édit de Nantes en octobre 1685.

À partir de 1661, une série d'arrêts limite pour les réformés l'accès à plusieurs professions en lien avec la population catholique, juges, avocats, sage femme. Les enterrements ne peuvent se dérouler que la nuit en présence de six personnes seulement. La peur des dragonnades pousse les réformés à abjurer. Les temples sont progressivement détruits, comme celui de Vinsobres en 1683. Au Buis, un jugement du Parlement de Grenoble prononce



Carte du bailliage du Buis (1609) par Jean De Bézin (British Library)



Le temple du Poir-Laval (qui héberge le Musée du protestantisme dauphinois) est un des deux seuls temples en France antérieur à 1685. Il a survécu à la révocation car il servait aussi de maison communale.

### QUELQUES DATES IMPORTANTES

#### ANNÉES 1520

Premiers prêches des doctrines de Luther. Dans le Dauphiné, Guillaume Farel est un des promoteurs de la Réforme.

#### ANNÉES 1550-1560

Premières manifestations du calvinisme dans les Baronnie provençales : prêches et premiers épisodes militaires comme la prise de Malaucène par Charles Dupuy Montbrun en août 1560.

#### 1562-1598

Période des guerres de religion

#### 1575

Exécution du chef des protestants du Dauphiné, Charles Dupuy-Montbrun

#### 30 AVRIL 1598

Édit de Nantes qui tolère l'existence de l'église réformée : Nyons, Serres, Opière et Montbrun sont confirmés comme places de sûreté pour les protestants.

#### 28 JUIN 1629

Édit d'Alès qui, tout en reconnaissant le protestantisme lui enlève ses places de sûreté.

#### A PARTIR DE 1661

Edits royaux et décisions du Parlement de Grenoble afin de contrôler de façon de plus en plus stricte l'exercice de la religion protestante

#### 18 OCTOBRE 1685

Édit de Fontainebleau qui interdit l'exercice du culte protestant et marque le début de la période dite du Désert.

#### 7 NOVEMBRE 1787

Édit de Versailles dit de tolérance qui donne la possibilité aux protestants d'avoir un état civil.

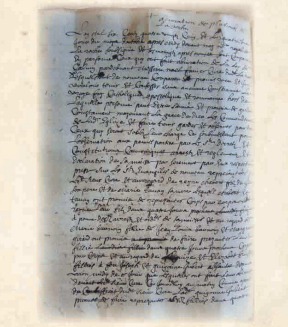
# LES COMMUNAUTÉS PROTESTANTES DES BARONNIES PROVENÇALES FACE À LA RÉVOCATION

### UNE COMMUNAUTÉ HUGUENOTE QUI PRIVILÉGIE L'ABJURATION À L'EXIL

Si certains protestants des Baronnie choisissent, dès avant la Révocation, le départ vers Genève et des terres plus hospitalières, la majorité d'entre eux décide de rester. Ils sont alors obligés d'abjurer, souvent collectivement devant le prêtre ou le juge, et de devenir ainsi « nouveaux convertis ». Dans le Dauphiné, le nombre de protestants vers 1685 est estimé à 65 000 personnes et les départs du royaume, entre 1685 et les années 1750, à 25 000 (dont 10 000 au

Nombre des cimetières familiaux actuels trouvent ainsi leur origine dans cette période.

Toutefois, jusqu'aux années 1770, ils restent à la merci d'un prêtre militant, d'un juge soupçonneux ou d'autorités provinciales qui cherchent à remettre de l'ordre dans les affaires locales. Mais il est plus facile de conserver sa foi lorsque la communauté est soudée et solidaire que lorsqu'on est isolé. Ainsi seuls subsistent au cours du siècle, les groupes suffisamment nombreux pour protéger les leurs.



Acte d'adjuration de 23 habitants de la Roche-sur-le-Buis, 5 octobre 1685 (Coll. AD Drôme, 2 E 1083)

### DES COMMUNAUTÉS QUI S'ORGANISENT PROGRESSIVEMENT

À la suite de la Révocation, du départ des pasteurs et de la confiscation des biens des Consistoires, les communautés huguenotes sont abandonnées à elles-mêmes. C'est la période des « petits prophètes » comme le bailli Vincent de Saut. Le regret est grand d'avoir abjuré trop vite et, dès 1686, on observe les premières assemblées clandestines. Un, au moins, se tient dans les environs de la Motte-Chalançon. La mort du dernier des princes d'Orange, en 1702, fait basculer Opière, Tressaloux et la principauté d'Orange dans le royaume de France. Les huguenotes perdent alors deux lieux de refuge protestants de part et d'autre des Baronnie.

Il faut attendre 1715 et l'arrivée dans le Dauphiné du pasteur Jacques Rogier, venu de Suisse,

pour que débute une autre période : celle des prédicants qui vont progressivement organiser les églises dans tout le Dauphiné. Le premier synode provincial du Dauphiné se tient en 1716. Les assemblées se renouvellent, comme celle qui se déroule en 1733 aux environs de Brette et à la suite de laquelle plus d'une vingtaine de huguenotes sont faits prisonniers. A Nyons, certaines familles organisent le culte chez elles.

En 1744, on compte, dans le Dauphiné, 61 églises reconstruites, dont 13 dans les Baronnie. Trois pasteurs parcourent le Dauphiné dans les années 1750. Ils sont six au cours la décennie suivante. Lors des assemblées, ils procèdent à des mariages clandestins. C'est de ces années que datent les premiers registres d'état-civil tenus au Désert

(1765 à La Motte-Chalançon, 1766 à Nyons et Vinsobres) qui traduisent une amélioration progressive de la situation des protestants, alors que les consistoires tiennent leurs premiers registres (1773 à Nyons).



Une assemblée au Désert dans les environs de Nîmes d'après un dessin de Joseph Boze (1785)

### LES BIENS EN RÉGIE

Ceux qui, parmi les huguenotes, décident de partir cherchent souvent, au préalable, à mettre leurs biens à l'abri des saisies. C'est, pour eux, la possibilité de se ménager un retour possible ou des ressources faibles mais régulières. Ils effectuent une vente fictive ou mettent leurs biens en location.

Mais, selon la loi, les autorités royales saisissent leurs biens et les confient à une « régie ». Ces biens saisis pouvaient être récupérés par la famille des fugitifs après jugement.

Des listes des biens saisis et des pensions versées sont régulièrement établies pour l'ensemble du Dauphiné. On compte seulement quelques centaines de patrimoines individuels saisis et gérés par ces « régies » pour l'ensemble du Dauphiné.

Pour les Baronnie, ces chiffres sont également faibles au regard des régions : une trentaine de patrimoines saisis pour le seul bailliage du Buis en 1688, une quarantaine de patrimoines pour l'ensemble des Baronnie en 1709, une trentaine en 1742 et douze en 1779. Elles représentent donc une minorité qui laisse penser que l'organisation mise en place au moment du départ, par les huguenotes, fut assez efficace.

Consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un sentier sur les patrimoines huguenots  
Parc naturel régional des Baronnie provençales  
Annexes



# LA DESTINÉE ORIGINALE DES PROTESTANTS DU LUBERON

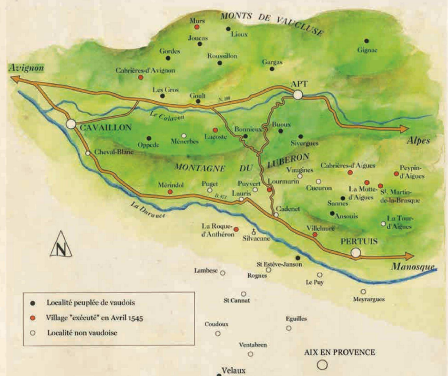
## LES VAUDOIS DU LUBERON : UN PEUPEMENT ORIGINAL

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs du Luberon cherchent à remettre en valeur leurs seigneuries et leurs villages abandonnés depuis les crises démographiques et économiques de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. Ils font alors appel à des étrangers, dont certains

proviennent des vallées vaudoises du Dauphiné et du Piémont avec lesquels ils passent des « actes d'habitation ». Ainsi, près de 4000 personnes s'installent dans la région du Luberon de 1490 à 1520. Ils furent au total 6000 à s'installer, dans le Luberon.

Ces Vaudois s'inspirent de Pierre Valdo qui avait créé au XII<sup>e</sup> siècle une secte, « les pauvres de Lyon », persécutée à plusieurs reprises depuis lors. Derrière un catholicisme de façade, ils conservent leur religion, en recevant l'enseignement de leurs « barbes » chez eux.

### La présence vaudoise en Luberon au milieu du 16<sup>e</sup> siècle.



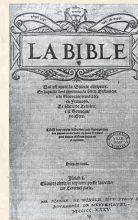
## LE LUBERON, UN BASTION RÉFORMÉ PRÉCOCE

En septembre 1532, après l'envoi d'une délégation auprès des réformateurs deux ans plus tôt, les députés des Alpes, de Cabrière, des Puilles et de Provence déclarent adhérer au mouvement réformé et d'en accepter les thèses. En quelques dizaines d'années, les Vaudois sortent alors de la clandestinité et constituent des églises protestantes établies.

Le modèle calviniste l'emporte et correspond aussi à l'adoption d'un modèle culturel francophone, passant par la traduction et la

lecture de la Bible en français.

Après une phase de tolérance, ils sont poursuivis à partir de 1531, d'abord par la justice ecclésiastique puis par la justice royale. Ce conflit se conclut dramatiquement en avril 1545 par la volonté d'engager « la totale extirpation des luthériens et luthériens ». Les années du roi sont placées sous le commandement du Président du Parlement de Provence et du capitaine Paulin de la Garde et elles s'attaquent à plusieurs villages du Luberon dont Cabrières et Mérindol.



Bible d'Olivetan, en langue française, 1535 (BM Aix-en-Provence)

## UNE PRÉSENCE DURABLE AU COURS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Malgré les persécutions du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le protestantisme s'ancre fortement dans le Luberon, alors qu'il est nettement plus diffus dans le reste de la Provence. À la veille de la révocation, trois quarts des Protestants de Provence (soit 5300 personnes) résident dans le Luberon et la vallée d'Aigues. Ils sont majoritairement agriculteurs et se rapprochent ainsi de leurs frères protestants des Cévennes et du Dauphiné.

À partir de l'Édit de Nantes, les communautés protestantes du Luberon acquièrent une existence officielle, à l'instar des autres communautés du sud est de la France.

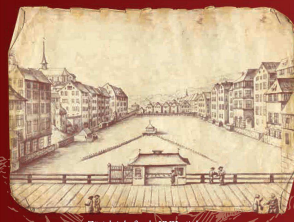


La Roque, XVI<sup>e</sup> siècle, gravure d'Albrecht Dürer (1471-1528)

## FACE À LA RÉVOCATION

Victimes de dragonnades au cours de l'année 1685, les protestants du Luberon se convertissent en masse à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes. Toutefois, cette conversion n'est que de façade. Certains cherchent à gagner du temps pour préparer leur départ. D'autres, la majorité, veulent retrouver un peu de tranquillité. Sur les 4900 protestants recensés dans le Luberon et des alentours en 1682, plus de 730 prirent le chemin de l'exil, pour rejoindre d'abord Genève, avant de se diriger en priorité vers la Hollande et l'Allemagne.

Pour ceux qui restent, la majorité, commence une longue période où ils doivent composer avec les autorités royales, tout en veillant à la reconstitution progressive de leurs églises. Ils peuvent compter pour cela sur leur proximité relative avec le Dauphiné. Mérindol fait figure de bastion. Jacques Roger, tout comme dans la province voisine, y établit les premiers cultes clandestins dans les années 1710, même s'il faut attendre le milieu de la décennie 1740 pour que les églises soient reconstruites. À partir de la fin des années 1750, les assemblées clandestines se multiplient et les premiers pasteurs à demeure apparaissent quelques années plus tard.



Zurich à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

# LES PERSÉCUTIONS CONTRE LES HOMMES

## UNE RÉPRESSION QUI ÉVOLUE AU FIL DU TEMPS



« Moyens sûrs et honnêtes pour ramener les hérétiques à la foi catholique », gravure de 1679

La répression contre les huguenots n'a pas été uniforme entre 1685 et 1787, ni identique sur tout le territoire. Le zèle des autorités royales, celui des évêques et des prêtres, les conflits avec la population catholique sont autant de facteurs d'atténuation ou d'aggravation des persécutions. Les périodes les plus noires concernent les années 1686-1690, 1693-1700, 1719-1725, 1732-1746. À partir de la fin des années 1750, les pressions continuent, mais elles sont de moins en moins durables et sévères.

Les huguenots sont d'abord perçus comme des fauteurs de troubles. Les premières condamnations à mort par le Parlement du Dauphiné

concernent ainsi des protestants qui fuyaient le royaume. En effet, ils désobéissaient au roi puisque l'émigration était interdite. Ils étaient aussi accusés d'être armés. Les assemblées étant interdites



par l'Édit de Fontainebleau, leurs initiateurs encouraient la peine de mort. Cette méfiance est accrue car le Dauphiné est frontalier avec

la Savoie avec laquelle la France est en conflit à la fin du XVII<sup>e</sup> et pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. De même est très surveillée la route des Baronnies, de Nyons et Buis à Orpierre ou Serres, étant l'axe qui relie Orange et les Cévennes à l'Italie.

Les huguenots font aussi l'objet de la surveillance religieuse, exercée par les curés, eux-mêmes contrôlés par les évêques. L'assistance à la messe, l'éducation catholique des enfants, la participation aux sacrements sont autant d'occasions, pour les prêtres rigoureux, d'exercer leur contrôle sur une population qui cherche à vivre sa foi dans la clandestinité. Un signe de désaccord ou une parole déplacée peuvent avoir de graves conséquences.

## DE L'AMENDE À LA MORT, DES PEINES VARIABLES

La sévérité s'exerce de façon variable, en fonction des époques. La première étape, avant toute condamnation, est d'abord la prison. En effet, c'est dans les prisons de Grenoble, royales ou seigneuriales, que les fugitifs ou ceux qui sont soupçonnés, sont enfermés.

Les condamnations varient ensuite en fonction des délits reprochés. Dans les années 1686-1690, elles sont particulièrement sévères. Ceux qui sont surpris ou dénoncés pour avoir assisté à des assemblées sont parfois



condamnés à mort. C'est le cas de plusieurs habitants de La Motte-Chalancon, Chalancon, Arnanon ou Villeperdrix en 1689 et 1690.

Les évêques surpris avec des fugitifs étaient passibles de la peine de mort tout comme les pasteurs et les prédicants. La fuite du royaume ou l'absence de respect des ordonnances du roi entraînent

alors pour les hommes la condamnation aux galères à vie ou pour un temps déterminé.

L'intendant du Dauphiné s'attaque aussi aux patrimoines des fugitifs. Ces biens sont saisis, mis en régie et gérés par des receveurs. Les sommes collectées sont notamment reversées aux protestants convertis sous forme de pension.

Les mariages clandestins peuvent être poursuivis et entraîner une condamnation aux galères pour les cas les plus graves et généralement un paiement d'une amende.



Maquette de galère présentée au Musée du Protestantisme à Muret (Gard)

## LES GALÈRES

Les condamnations aux galères, et au marquage au fer rouge des trois lettres G.A.L., étaient prononcées à vie ou pour une période déterminée. On trouve souvent des condamnations de plusieurs habitants d'une même contrée, comme celle de trois habitants de Rosans qui ont essayé en 1700 de rejoindre la principauté d'Orange ou celle, en 1735, d'habitants d'Establet, de Saint-Dizier, de La Charce, de Chalancon ou de la Motte-Chalancon arrêtés ou poursuivis après une assemblée clandestine.

Après la condamnation, ils sont mis à la chaîne et amenés à Marseille pour être placés dans une galère. La durée des conditions d'existence est directement liée à l'utilisation de ces vaisseaux dans le cadre de la défense des côtes françaises. Beaucoup d'entre eux mouraient de fatigue, de mauvais traitements ou de maladie. À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le régime s'adoucit car les galères sont de moins en moins utilisées.

Le dernier condamné aux galères, originaire des Baronnies, fut Joseph Barnier, de Nyons, qui avait été dénoncé pour avoir assisté en 1752 à une assemblée clandestine. Les derniers galériens protestants étaient originaires du Dauphiné. Ils furent libérés en 1775 après 29 ans de galère.





# LES FEMMES HUGUENOTES FACE À LA RÉVOCATION

## L'EXIL, LE SILENCE OU LA RÉSISTANCE, TROIS RÉACTIONS POSSIBLES FACE À LA RÉVOCATION



La Tour de Crest, prison pour de nombreux protestants

Les femmes face aux conséquences de la révocation n'est pas identique à celui des hommes.

Sont-elles des épouses ? Ce sont alors leur mari qui abjure pour elles, mais elles ont souvent dû subir l'occupation de leur maison par les dragons du roi, avec l'obligation de les héberger et de les nourrir. Sont-elles des mères ? Elles doivent faire baptiser

leurs enfants catholiques. En cas de refus, leurs enfants pouvaient être placés en orphelinat et elles en prison ou au couvent, comme Claudine Faure, enlevée en plein jour à Valence en septembre 1759. Si leur mari n'abjure pas ou s'il s'exile seul, on leur suggérera la séparation de corps pour garder leurs biens ou du moins leur dot, afin de ne pas tomber dans l'indigence. Si, sur le chemin de l'exil, il est arrêté, l'épouse s'échappera alors à la prison

que par la « soumission » c'est à dire l'abjuration et la pratique de dévotions catholiques sous surveillance.

Malgré les difficultés et les dangers, il ne faut donc pas s'imaginer de trouver des femmes parmi les premiers convois arrêtés à la fin de l'année 1685, comme les deux qui font partie d'un groupe de huit habitants de Nyons et de Ventresol, arrêtés et jugés en octobre 1685.

## DES POURSUITES INCESSANTES

Pour celles qui décident de rester, elles sont, comme les hommes, soumises à la surveillance et à la répression. On compte ainsi plusieurs femmes parmi les premiers condamnés à mort qui font suite à des assemblés clandestins entre 1686 et 1690, comme Marie Morin de Chalançon ou Marguerite Lamy d'Arnayon. Lorsqu'elles se réunissent chez un particulier, elles ne sont pas à l'abri d'une dénonciation, comme c'est le cas à Nyons en 1730.

À Bellegarde, près de La Charce, le 9 juin 1735, deux Huguenotes, Elisabeth Verdier veuve de Daniel Mancip et Marguerite Bermond femme de Louis Brun, sont emprisonnées pour le reste de leurs jours. À Saint-Dizier, Madeleine Calvet, femme d'Etienne Tortel,

condamnée à 10 ans de galères, est, elle, fustigée à coups de verges. Tout comme leur conjoint, elles sont aussi poursuivies pour mariage clandestin, emprisonnées et condamnées à l'amende.

Certaines figures de femmes, particulièrement résistantes, ont souvent servi d'exemple. Ce sont souvent de jeunes femmes, l'absence d'enfant les rendant plus résistantes aux pressions ou aux changements. Arrêtées sur le chemin de l'exil, elles connaissent la prison et subissent sans relâche de mauvais traitements voire de véritables tortures physiques et morales. En fait, le but des autorités est de briser leur résistance. Certaines sont enfermées à vie, comme Isabelle Vincent et d'autres sont finalement libérées comme Blanche Gamond.



La tour de Constance à Alquier-Morvan, photographie XIXth siècle. La plupart des «nouveaux convertis», enfermés dans cette tour, étaient originaires des Cévennes et du Vivarais. On s'y a souvent qu'on voit habitants des Baronnies, originaire de Rosans.



En 1988, le Musée du protestantisme dauphinois du Poir-Laval voulait rendre hommage à Isabelle Vincent en érigeant à Saint-Dizier un lieu où elle fut gravé le message suivant : « En ces lieux a vécu la bergère de Saint-Isabeau Vincent, son témoignage a été à l'origine du mouvement protestant des «petits prophètes» en Dauphiné, Vivarais et Cévennes (1688-1988) »

## LE CALVAIRE DE BLANCHE GAMOND

L'histoire de Blanche Gamond est bien connue grâce aux mémoires qu'elle écrit une fois réfugiée à Berne en 1688.

Après avoir subi, avec sa famille des dragonnades à Saint-Paul-Trois-Châteaux d'où elle est originaire, elle fuit avec sa mère et son frère dans un premier temps à Orange puis elle cherche à rejoindre la Suisse. Le 1er avril 1686, elle est arrêtée à 30 kilomètres de Chambéry, sur le chemin de la Savoie, après être passée par Chatillon et le col de Méné.

Emprisonnée, tondeuse, on veut la contraindre à abjurer, ce qu'elle refuse. Elle est alors enfermée, avec d'autres huguenotes, à « l'Hôpital de Valence », sous la garde d'un directeur tortionnaire et voleur, surnommé La Rapine, protégé de l'évêque de Valence. On tente alors de la convertir par la privation de nourriture et d'eau, par le harcèlement moral, par des informations faussées, par l'isolement et par des travaux forcés épuisants.

Après une tentative d'évasion, elle est libérée en novembre 1687 et rejoint Genève trois mois plus tard. Elle meurt à Zurich en 1718 à 54 ans.



# LES ÉTAPES DE L'EXIL

## DES EDITS ROYAUX QUI CONDAMNENT L'ÉMIGRATION

Au cours des années qui précèdent la révocation de l'Édit de Nantes, les départs du royaume de France deviennent de plus en plus nombreux. Aussi, afin de limiter les départs, le roi et le Parlement du Dauphiné prennent-ils des dispositions particulières. Le 17 septembre 1685, le Parlement enregistre ainsi plusieurs déclarations du roi interdisant à eux de la Religion Préfendue Réformée de quitter le

royaume sans autorisation et les obligeant à remettre leurs biens à des catholiques.



Art. X : Il est très expressément et solennellement ordonné que tous les sujets de Sa Majesté, de quelque religion qu'ils soient, ne puissent point aller en aucun lieu de l'étranger sans la permission expresse de Sa Majesté, sous peine pour les hommes de prison et de confiscation de corps et de biens pour les femmes.

## ORGANISER SON DÉPART

Il n'a certainement pas existé un mais bien des exils, tant les périodes et les circonstances du départ et de l'accueil en pays étranger pouvaient être diverses. Le départ exigeait une préparation. Il fallait vendre les meubles, louer ou vendre ses biens à des proches afin d'éviter qu'ils ne soient saisis par l'administration. Ce qui pouvait être temporaire. Jean Babut, marchand savonnier qui fait plusieurs allers-retours entre la Suisse où réside sa fille et Nyons où il exploite une savonnerie. Les enfants de protestants aisés pouvaient aussi se rendre à Genève pour y faire une partie de leur éducation.

En cas d'arrestation, il faut aussi disposer d'une explication pour éviter les galères. Un huguenote de Chateaufort-de-Bondette renonce ainsi en 1714 à un maigre héritage afin d'obtenir un document presque officiel indiquant qu'il quitte le royaume pour retrouver un emploi de porteur de chaise à Berlin. En 1748, un autre habitant de Serres quitte, lui, le royaume pour régler la succession de sa belle-mère, installée en Suisse et véritablement compliquée puisqu'il y reste jusqu'au début des années 1780...



Les étapes de l'exil pour les familles émigrées dans l'Europe

prement-ils des dispositions particulières. Le 17 septembre 1685, le Parlement enregistre ainsi plusieurs déclarations du roi interdisant à eux de la Religion Préfendue Réformée de quitter le royaume sans autorisation et

## LES CHEMINS DE L'EXIL



Puite de réformés hors de France, gravure de Jean Laiken (1695)

Les Baronnies sont d'abord pour certains, qui viennent du sud comme les protestants du Luberon ou ceux des Cévennes, une étape obligée vers le nord de l'Italie. Les étapes sont marquées par les villages où les protestants sont nombreux et organisés, comme Nyons et Vinobres dans la vallée de l'Éguyes, Saint-Auban et Sainte-Euphémie dans la vallée de l'Ouvéze, Rosans, Orpière, Trédoles ou Serres plus à l'est, en direction de l'Italie et des vallées vaudoises. Au nord-ouest, Montjoux et Vesc

relient de faire de Dieulefit. Sur la route du nord, qui rejoint Chatillon, La Motte-Chalançon et les villages environnants, comme Léoux, Arnayon, Chalançon, La Charce, Enthalon ou Saint-Dizier, sont autant de refuges sûrs pour les fuyards.

Ces chemins servent aussi aux habitants des Baronnies qui ont un temps l'espérance, vite déçue, de trouver à Orange un refuge sûr et plus proche. Après la mort du prince d'Orange en 1702, la ville est rapidement rattachée à la France.



Le point d'arrivée est souvent Genève, mais ce n'est en fait qu'une étape et rapidement les huguenots protestants repartent pour le reste de la Suisse, pour l'Allemagne et en particulier la Prusse ou pour les Pays-Bas.

## LE REFUGE SUISSE

A partir de 1683 et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, Genève et les cantons protestants suisses, surtout celui de Berne, deviennent, pour les huguenotes, un des points d'arrivée de leur fuite du royaume de France. Ils proviennent de toute la France, mais surtout du quart sud-est. Un tiers de ceux qui s'installent comme bourgeois à Genève, entre 1684 et 1719, sont originaires du Dauphiné.

A leur arrivée, ils sont aidés par les autorités. Devant l'afflux des premières années, on leur assigne un premier lieu d'accueil, parfois des anciens couvents comme à Berne ou à Zurich. Des organismes de charité sont créés, « bourses françaises » ou « direction des réfugiés français » destinés à collecter des dons et à les redistribuer.

Au-delà de l'accueil des premières années, la Suisse va devenir au cours de la période du Désert pour les huguenots du Dauphiné une destination temporaire pour s'y marier ou pour y faire leurs études, comme c'est le cas pour les pasteurs. C'est aussi de Suisse que viendront de nombreux ouvrages de piété protestante, livres de psaumes, sermons ou traités divers.



Consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un sentier sur les patrimoines huguenots  
Parc naturel régional des Baronnies provençales  
Annexes



# DE LA MOTTE-CHALANCON AU DANEMARK, LA FAMILLE ARMAND

## PRÉPARER SON DÉPART ET SON CHEMINEMENT



Des dringonnades à Orange, gravure de Jan Lankhen (1695). Cette gravure, au style hollandais, illustre plusieurs épisodes des dringonnades, telles que celle qu'il y eut à l'automne 1685 à La Motte-Chalancon.

La famille Armand est une famille de serriers ou de quincailliers, originaire du petit village d'Armayon, et installée à La Motte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, elle y possède de nombreux biens fonciers et plusieurs maisons. Quand Jean Armand se marie avec Marie Clevais, probablement à la

fin des années 1670, sa famille est installée depuis trois générations dans le bourg de la vallée de l'Oule. Après la révocation, Jean et sa femme abjurent, avec les autres habitants protestants de La Motte-Chalancon, le 6 novembre 1685. Ils choisissent toutefois de rester à La Motte-Chalancon, même si leur fils aîné, également

prénommé Jean et âgé d'une vingtaine d'années, semble être déjà parti. Trois enfants naissent en 1686, 1689 et 1692. Le choix de rester peut s'expliquer par la nécessité de régler l'attribution des biens qu'ils possèdent avant de partir. Ceci explique ainsi le fait que, après leur départ, leurs biens n'aient pas été saisis et mis en régie.

## L'INSTALLATION À BERLIN

Le départ de La Motte-Chalancon se fait entre 1692 et 1697, date à laquelle on retrouve Jean Armand et sa famille à Genève, secourus par la "Bourse". Passant par des chemins à l'est de Die et au nord de Grenoble, ils traversent la frontière avec la Savoie, entre Montmein et Chambéry.

Le séjour à Genève n'est que de courte durée. Jean et sa femme s'installent rapidement à Lausanne. Ils y sont encore en septembre 1699, mais en décembre de

la même année, ils sont à Neuhaldensleben entre Berlin et Hanovre où Jean est déclaré

Un laboureur de l'Empire du Nord, gravure de M. Merian (1639)

comme quincaillier puis comme laboureur. En 1698, il figure dans un tableau détaillant les

noms des personnes invitées, par l'administration royale, à revenir dans le royaume de France. Mais la démarche est vaine.

Le fils aîné, Jean, alors peigneur de chanvre, se marie en 1702, à Magdebourg, avec une jeune femme originaire de Picardie. Le père s'installe visiblement à Berlin puisqu'on retrouve de La Motte-Chalancon à l'âge de 73 ans, en 1715. Mais il peut aussi s'agir de Jean Armand, de Chalons (sic), décédé en 1731.

## L'INSTALLATION AU DANEMARK

Le fils aîné de Jean Armand, après son mariage en 1704, réside et travaille à Bitrow et à Ginstrow. Il y est dit peigneur de chanvre, journalier ou savonnier. Plusieurs enfants naissent dont Jean-Louis, né en 1715 à Hagenow.

Avec deux de ses fils, Jean Louis et Jean Frédéric, ainsi que sa femme, Jean Armand s'installe à Frédéricia en 1722. En 1730, le roi du Danemark, Frédéric IV, avait invité un groupe d'huguenots de la colonie à Brandenbourg à s'installer dans la ville neuve de Frédéricia, dans le but de lancer la production du tabac. Quarante familles s'y installent avec les mêmes avantages qu'en Allemagne. On leur remet des terres, des matériaux, on leur met à disposition un pasteur et ils ne paient pas d'impôt. Le père

devient citoyen de Frédéricia en 1722. Il est alors dit planteur de tabac qu'il reculte et conditionne en rouleau. En 1730, il demande de nouvelles terres. La date de son

décès n'est pas connue. Jean Louis, son fils se marie en 1737, alors que l'autre, Jean Frédéric, meurt en 1767 à Frédéricia.



Frédéricia, plan du XVII<sup>e</sup> siècle

## LES FUGITIFS DE VENTEROL

Les curés, sous l'autorité des évêques, étaient chargés de veiller au bon respect des Edits du roi. En 1687, Etienne-Jean Bouchu, l'intendant du Dauphiné, souhaite mieux connaître le nombre de nouveaux convertis et de fugitifs de sa province.

Pour Venterol, les archives conservent la liste établie par le curé. On y dénombre 176 « nouveaux convertis » et 30 « absents ». Mais la liste du curé en oublie certains, comme une partie de la famille Bernard. On retrouve en 1685 Louis à Zurich et David, à Genève. Jean et sa femme Isabeau Reynaud avec Adrien Reynaud, leur valet, sont, eux, faits prisonniers et enfermés dans les prisons royales à Grenoble avec des habitants de Nyons. Le Parlement les libère le 5 octobre 1685. Toutefois, après une autre tentative de fuite, Jean est fait prisonnier et envoyé aux galères pour 10 ans, alors que sa femme est à Genève en 1685. Il est libéré des galères en juillet 1688 et rejoint sa femme.

Le nombre de ces fugitifs est à comparer avec le nombre de patrimoines saisis en 1688 et gérés par la Régie : la régie s'intéresse aux biens de trois familles de fugitifs, celle de la famille Bernard, partis rapidement, ainsi qu'à ceux de François Armand à feu Esprit et de Jean Vierease à feu Jean. Et encore pour les deux derniers, aucun bien n'est saisi. Il faut donc croire que, à l'instar de Jean Armand, de La Motte-Chalancon, les protestants de Venterol parviennent majoritairement à arranger leurs affaires avant de partir.



# LES DESCENDANTS D'UN PASTEUR DE LA MOTTE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

## UN PASTEUR CONFRONTÉ AUX PERSÉCUTIONS

La destinée de la famille Jordan est en cela exemplaire qu'elle trouve, à son origine, celle d'un pasteur, poursuivi dans les années 1680 et contraint à l'exil, avant même la révocation.

Guy Jordan est né au Roure en Pragda, dans les Alpes italiennes, en 1625. Le territoire, aujourd'hui italien, appartenait au Dauphiné. En 1645, il est à Genève où il étudie la théologie. Vers 1656 Guy Jordan est nommé pasteur dans la paroisse de Dieulafait, puis en 1660, à la Motte-Chalancon. Il s'y marie probablement avec Catherine Moreau et y a plusieurs enfants, dont Paul, Charles et Jean.

Les années qui précèdent la révocation sont difficiles : des

temples sont fermés et détruits, des pasteurs sont poursuivis, les protestants doivent subir



le logement de troupes. Guy Jordan compte parmi les pasteurs qui, au début des années 1680,

préchant clandestinement. A la suite d'un édit du roi, en 1683, il est contraint à l'exil et s'installe à Genève où on le retrouve : « M. Guy Jordan, âgé de 58 ans, ministre du culte de l'église Protestante de la Motte-Chalancon, ayant prêché dans les lieux interdits et de la sorte exclu de l'aministie, a été obligé de quitter le Royaume ».

A cette date, il y est seul avec son fils Paul, étudiant en théologie, alors que sa femme et cinq de ses enfants sont restés à la Motte-Chalancon. Mais, après une dringonnade, ils l'y rejoignent avant la révocation. Après s'être installés à Lutry puis à Morges, Guy Jordan et sa femme meurent en Suisse quelques années plus tard.



Vue de Genève (1634) par Nicolas Tassin

## COMMERÇANTS À BERLIN



Vue du quartier des Huguenots à Berlin au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec la Jägerstrasse par E. A. Schmidt (1796-1866)

lors que Paul, le théologien devient pasteur à Magdebourg où il doit renouer les Armand ou les Forth, les deux autres fils de Guy Jordan, Charles et Jean, ce dernier arrivé plus tard à la suite d'un emprisonnement à Valence, se lancent dans le commerce.

En 1691, Charles Jordan s'est installé à Berlin. Il est rejoint par ses seurs et son frère Jean, en 1696. Les deux frères épousent des jeunes femmes qui ne sont pas issues de leur région, mais qui sont filles de bonne famille, bourgeois de Lodève, notable genevois ou commerçant d'Aulun.

Dès son installation, Charles développe un commerce de quincaillerie, après avoir été employé dans une manufacture de bas. Il obtient des autorisations de commercer jusqu'en Poméranie, mais il obtient aussi la clientèle de la cour royale de Berlin. Les débuts de son commerce s'apparentent à une activité de colportage, mais son commerce prospère. Il y a une baraque dans le quartier de Schlossstrichen, habitée surtout par des Huguenots, puis un vrai comptoir de vente.

Bien en vue à Berlin, Charles fait partie, en 1718, de la commission pour la création de l'orphelinat français. Ses successeurs occupent également des fonctions au sein de cet orphelinat.

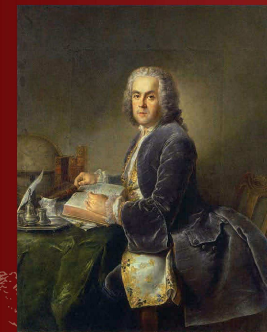
Après la mort de Charles et de Jean, ce sont les fils de Charles qui prennent la succession. Ils agrandissent l'affaire de quincaillerie, la transforment en commerce de joaillerie et la font prospérer jusqu'à lui donner une grande renommée. L'entreprise commerciale a continué à se transmettre par les descendants du fils aîné de Charles pendant cinq générations, jusque vers 1850, même si certains sont devenus, au XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionnaires d'Etat. Parmi les descendants de cette famille, on compte notamment des Coste, descendants également de huguenots originaires du sud-ouest et installés en Allemagne dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

## UN PROCHE DU ROI DE PRUSSE

Charles Etienne Jordan (1700-1745) fils de Charles fut d'abord théologien puis écrivain et professeur. Conseiller d'Etat et vice-président de l'Académie des Sciences, il était très doué et possédait une mémoire prodigieuse.

Il fut lecteur de Frédéric Le Grand qui le considérait comme un ami et le tenait en haute estime. Il était aussi très apprécié par le Cercle de Rhinberg. Il est l'auteur d'une « histoire d'un voyage littéraire » (1735), dans lequel il décrit ses visites littéraires en France, en Angleterre et en Hollande.

Son portrait a été peint par Antoine Pesne, un peintre rococo parisien engagé comme à la cour de Berlin. Ce tableau a suivi l'empereur Guillaume II dans son exil à Dorn (en 1941) en Hollande.

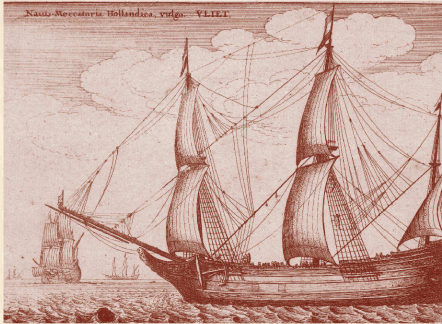


Charles Etienne Jordan vers 1740 par Antoine Pesne (1683-1757). Musée des Habsbourg, Dorn



# MÉDECINS, FERMIERS ET MINEURS EN AFRIQUE DU SUD

## DÉPART POUR L'AFRIQUE DU SUD



Flûte hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle par Wenceslas Hollar (1607-1670)

La famille Durand est originaire de Montmorin. Elle apparaît à la Motte-Chalonon au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Jonathan, né en 1625, se marie avec Anne Chion, née en 1630 au cours des années 1650. Leur fils aîné, Jean, naît à La Motte-Chalonon en 1660 suivi par Olympe (en 1661), par Antoine (en 1663) par Judith (en 1666) et par Lucresse en 1680. La famille Durand est notable à La Motte-Chalonon : les garçons y sont tous chirurgiens-barbiers. Ils peuvent ainsi administrer des soins et des saignées sous la conduite d'un

docteur en médecine.

A la suite de la Révocation, la famille décide de partir. On retrouve ainsi l'aîné, Jean, à



Le Cap de Bonne Espérance

Genève puis en 1689 au Cap de Bonne Espérance. Il faisait partie d'un groupe de 279 huguenots qui émigrèrent en Afrique du

sud. Il y retrouve une vingtaine de huguenots originaires de la principauté d'Orange, du Luberon et du Dauphiné, dont le pasteur Pierre Simond, originaire de Nyons.

Il bénéficie, lors de son installation, du soutien de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales, qui lui donne des terres qu'il exploite en 1692, en association avec Pierre Meyer, lui-même qualifié de « vaudois du Dauphiné ». Deux ans plus tard, il s'associe à Jean Parise et devient propriétaire de la ferme « Bergen Henegouwen » dans le district de Drakenstein.

## UNE FAMILLE QUI VA FORGER SON IDENTITÉ DANS LA CULTURE BOER

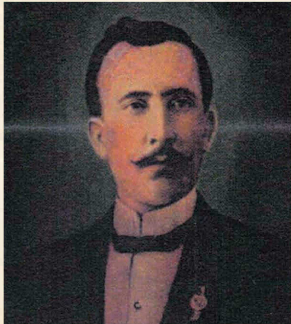
Jean Durand n'exercera pas seulement en tant que médecin dans la région, mais il prit aussi part à de nombreuses activités sociales, politiques et militaires. Il fut diacre, et plus tard, « aîné » dans l'Eglise réformée locale. Il fut également lieutenant dans l'infanterie de Drakenstein et devint conseiller municipal de la ville de Drakenstein en 1708.

Les différents communautés, huguenots français, hollandais ou allemands se marient entre eux et elles créent un dialecte hollandais, les Afrikaners, qui emprunte des termes aux langues des différents pays d'origine de cette nouvelle communauté. Jean Durand se marie donc en 1702 avec Anna

Vermeulen, d'origine hollandaise. Ils ont deux filles. Après la mort de cette dernière, il se remarie en 1717 avec Wilhelmina Van Zijl. Il a encore deux autres filles et deux garçons, dont descendent ceux qui aujourd'hui portent le nom de Durand.

Les descendants de Jean Durand vont partager l'histoire de la communauté afrikaner. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils émigrent à l'intérieur des terres et s'affrontent alors avec les populations de langue bantou, les Xhosa, qui y résident. C'est la période des guerres cafres (ou du Kaffir) de 1779 à 1877.

L'occupation de F. Durand (1902)



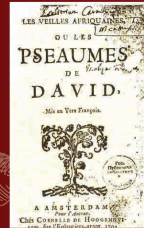
L'installation de la Grande-Bretagne au Cap à partir de 1814, conduit aussi les Afrikaners à s'opposer au pouvoir anglais. Même s'ils ne participent pas au Great Trek (1835), les descendants de Jean Durand s'exilent un temps en Argentine. Ils perdent aussi leurs terres et sont contraints à leur retour de travailler comme mineurs de fond dans les mines d'or du Witwatersrand. Un des membres de la famille est exécuté en 1902, lors de la deuxième guerre des Boers. A partir des années 1920, ils parviennent à accéder à des formations universitaires. La génération actuelle s'est attachée à la médecine, retrouvant ainsi le métier de leur ancêtre originaire de La Motte-Chalonon.

Jacobus Cornelius Durand (1877-1922)

## PIERRE SIMOND, UN NYONNAIS EN AFRIQUE DU SUD

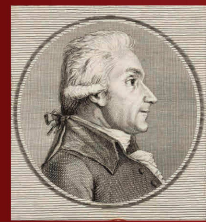
Natif de Nyons, en 1651, Pierre Simond est nommé, après des études de théologie à Die, pasteur à La Paillette-Montjoux puis à Embrun (1682-1684). Contraint à l'exil, il rejoint d'abord les Pays-Bas. C'est là qu'il fut engagé pour prendre la tête, comme pasteur, d'un groupe de 150 huguenots français volontaires pour peupler le comptoir de la Compagnie des Indes Orientales, au Cap de Bonne-Espérance.

Il embarque en avril 1688 et rejoint la colonie du Cap après quatre mois de traversée. Il s'installe à Stellenbosch, dans le « coin des Français », y bâtit sa maison et veille à maintenir un culte en français. Il s'oppose, à cette occasion, au gouverneur hollandais qui accepte finalement l'usage du français. Le gouverneur parvient toutefois à le faire retourner en Hollande, vers 1702. Deux ans plus tard, il parvient à publier à Amsterdam un livre de psaumes « les veilles africaines ou les psaumes de David mis en vers français ». Après la mort du pasteur, sa famille est accueillie par le frère de ce dernier, David, qui résidait en Angleterre. Son fils, Peter Simond, fit fortune dans le commerce avec les Antilles et réussit à marier ses deux filles à des lords anglais. Un des descendants directs du pasteur dauphinois Pierre Simond est ainsi, aujourd'hui, membre de l'aristocratie britannique.



## LE RETOUR EN FRANCE

Grâce à une loi, votée en 1790 par l'Assemblée nationale, présentée par François Marsanne de Fontjuliane, représentant de la Drôme et originaire de Montélimar, et appliqué jusqu'en 1945, il était possible à tout émigré pour cause religieuse de redevenir français. Ils pouvaient aussi récupérer leurs biens qui étaient encore gérés par la Régie des biens protestants.



Marsanne de Fontjuliane par G. Paris (1789)

Cette loi bénéficia à 227 protestants en 150 ans d'application. Et parmi eux, les Fort-Auschitzky.

En effet, une des filles de Daniel, Marianne Albertine Fort, née à Königsberg en 1761, se maria en 1796 avec Friedrich Ulrich David Auschitzky, pasteur à Hasenpöth (maintenant Aizpuru) au sud-ouest de Riga, en Lettonie.

De cette union, naissent six enfants, dont l'aîné Karl Ulrich (alias Charles en France), né en 1797, qui va s'installer à Bordeaux, s'y marier et y devenir assureur. Ses descendants furent courtiers en vins, même si les deux derniers représentants, Hubert (né en 1929) et son fils Bertrand (né en 1965) reprennent la profession d'assureur de Charles.



# PARTIR ET REVENIR, LA DESTINÉE DES FORT DE SAINT-AUBAN-SUR-L'OUVÈZE

## UN DÉPART EN PLUSIEURS TEMPS

La famille Fort est originaire de Saint-Auban qui est un des villages des Baronnies les plus fermement attachés au protestantisme. Ses seigneurs, le Pape de Saint-Auban, ont combattu pour leur foi au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Fort, qui sont « ménagers » (c'est-à-dire agriculteurs-propriétaires), adhèrent donc à la « religion prétendue réformée ».

A la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, ils sont contraints d'abjurer pour éviter les dragons. Le 30 décembre 1685, Pierre Fort et sa femme Marie

Laurans, avec d'autres habitants de Saint-Auban, abjurent donc devant le curé. Afin de monter que cette conversion n'est pas de circonstance, leurs enfants sont baptisés par le curé. On retrouve ainsi des baptêmes d'enfants du couple en 1687, 1689, 1692, 1694 et 1699.

Le cousin de Pierre Fort, Marc, quitte Saint-Auban dès 1693 avec sa femme et ses deux enfants. Une tradition familiale veut qu'ils passent par Rémusat, La Motte-Chalonon, Châtillon et le Col de Menée. Marc s'installe à Auerbach, un village à 12 km de Pforzheim en Bade-Wurtemberg. Il y est

agriculteur et y retrouve une petite communauté vaudoise, originaire de Piémont et de Savoie. Il décide avant 1719. Son fils Jean-Louis décide de partir pour rejoindre Magdebourg où il va se marier avec sa cousine, une des filles de Pierre Fort.

Pierre Fort, pour sa part, attend dix ans supplémentaires et quitte Saint-Auban en 1703, avec sa femme et ses enfants. Ils entament alors un long périple qui va les mener d'abord à Magdebourg en Saxe où ils résident en 1711. Huit ans plus tard, il sont installés dans la colonie française de Berlin-Friedrichsbad. Pierre y meurt en 1728.



L'arrivée des huguenots devant le Prince de Hesse en 1700, toile du XIX<sup>e</sup> siècle.

## LE SOUVENIR DE LA FRANCE



Vue de Königsberg (1740) par J. G. Ringlin (1691-1761)

En Allemagne, les premières générations de Fort conservent leur activité artisanale modeste. Ils sont « peigneur de laine » (cardeur), « ménager », cultivateur, « meneur de pain » (livreur). Ils sont pauvres ayant laissé tous leurs biens à Saint-Auban.

Pour les descendants de Pierre Fort, ce n'est qu'à la troisième génération qu'ils songent à une formation différente : de bonnes aptitudes permettent d'envisager de longues études au collège français de Berlin. Des réseaux familiaux permettent aussi de favoriser un enfant doué. Daniel Fort, fils de Jacques Fort et petit fils de Pierre Fort, devient ainsi

pasteur et, de 1755 à 1759, ministre calviniste au « collège français » de Berlin.

C'est Daniel Fort qui va entraîner sa famille jusqu'en Prusse orientale. Deux ans après son mariage, en 1761, il est nommé pasteur à Königsberg qui vient d'être occupée par les russes. Il doit succéder au pasteur Jacques Duplan, assésiné par les russes. Au cours des discussions qui opposent les partisans de l'allemand et ceux du français, il prend le parti des seconds et y fonde notamment une école destinée à l'enseignement du français. Il y meurt en 1804, après une attaque d'apoplexie survenue en chaire, pendant l'office qu'il célébrait.



Eglise de la colonie française sur la Gendarmenmarkt (Berlin), construite en 1787



LE VILLAGE DE DIEULEFIT

DIEULEFIT est situé en moyenne montagne au bord de la rivière Jabron. Ce bourg, qui remonte à l'époque gallo-romaine, a une forte tradition potière.

L'apogée de la céramique se situe au XIX<sup>e</sup> siècle. Le XX<sup>e</sup> siècle fait la transition entre une production utilitaire, réalisée par des ateliers employant plusieurs ouvriers, et l'installation d'artistes qui ouvrent la voie à un nouveau répertoire de formes.

Aujourd'hui, une quarantaine d'ateliers perpétue l'appellation de "terre de potiers". Le quartier de la Viale permet de visualiser les différentes époques. Quelques restes des fortifications et des jardins du château témoignent de son passé féodal au XIII<sup>e</sup> siècle. Les maisons datant du XVII<sup>e</sup> siècle, la rue couverte, ainsi que la maison "Renaissance", font imaginer la ville à l'époque de la rénovation de l'Edit de Nantes. Des maisons bourgeoises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles témoignent de son évolution architecturale.

Haut lieu de l'église réformée dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Dieulefit possède alors un temple et une église. La majorité des habitants est protestante et cohabite avec les catholiques. L'église Saint-Pierre, XV<sup>e</sup> siècle, située au cœur de la Viale, fut brûlée par les protestants en 1561. Elle fut en partie reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle. La Chapelle Notre Dame de la Calle, dont la ruine est située dans l'actuel cimetière, illustre, elle aussi, les grands et blessures de l'histoire locale : souvent dévastée, elle le fut notamment en 1551 par les protestants. L'ancien temple fut détruit en 1685 par les catholiques (Place de l'ancien temple). Le temple actuel se situe sur la Place Chateaus depuis 1810.

Malgré ces périodes de tension, ce pays protégé, semblait destiné à servir de terre d'accueil à tous ceux qui fuyaient les troubles du temps. Dès 1930, le pays accueillera des Italiens fuyant la crise, puis le fascisme et, entre 1937 et 1939, des Espagnols voulant échapper à la guerre civile. Entre 1940 et 1943, de nombreux juifs, militants politiques, intellectuels... trouveront un havre de sécurité dans la commune et ses environs.

L'ÉGLISE DE COMPS



COMPS, église romane classée, dont la première mention date de l'an 1032. Vers 1600, le curé et le pasteur venaient célébrer l'un et l'autre leur culte en l'église. Dans le petit hameau des Lombards, sous l'église, on peut remarquer au loin, le temple du XIX<sup>e</sup> siècle actuellement protégé privé.

LES CHÂTEAUX DU POËT-CELARD

AU POËT-CELARD, le château du village perché, est abandonné au XVI<sup>e</sup> siècle par la famille Blain qui emménage au Château Saint-André, mieux placé et plus confortable (Propriété privée. Merci de rester à distance). Une tradition orale tenace dit que, Calvin y fut reçu en septembre 1561. Un buste du réformateur et une coupe en cristal,

dans laquelle Calvin aurait célébré la Sainte Cène, confirmeraient ce passage. Juste avant d'arriver au château Saint-André le sentier passe dans une grande hêtraie, le Bois de Vache, ancien lieu de culte au Désert. Ce lieu accueillait annuellement un rassemblement annuel des protestants, le 2<sup>ème</sup> dimanche d'août.



A voir : renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Dieulefit et de l'Office de Tourisme du Pays de Bourdeaux.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme du Pays de Dieulefit : 04 75 46 42 49  
Office de Tourisme du Pays de Bourdeaux : 04 75 53 35 90

| Dieulefit                             | Bourdeaux                                |
|---------------------------------------|--|
| Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes   | Camping • Restaurants • Gîtes d'étape    |
| Restaurants • Tous commerces • Poste  | Chambres d'hôtes • Tous commerces        |
| Banque/retrait d'argent • Soins • Car | Poste • Banque/retrait d'argent • Soins  |
| Réparation vélos                      | Car/Réparation vélos • Taxi à la demande |

<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER



Trinéraire européen de randonnée SUR LES PAS DES HUGUENOTS

EDITION 2010

GUIDE ÉTAPE

DIEULEFIT - BOURDEAUX

Drôme

15,5 km / 681 m / 664 m

GENÈVE  
FRANCY  
SEYSSSEL  
CHINDRIEUX  
AIX-LES-BAINS  
CHAMBERY  
LES MARCHES  
BARRAUX  
ST BERNARD  
GRENOBLE  
VIZILLE  
LA MURE  
MENS  
COL DE MENÈGE  
DIE  
BOURDEAUX  
DIEULEFIT  
LE POËT-LAVAL

VAL DE DRÔME  
PAYS DE SAVOIE  
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

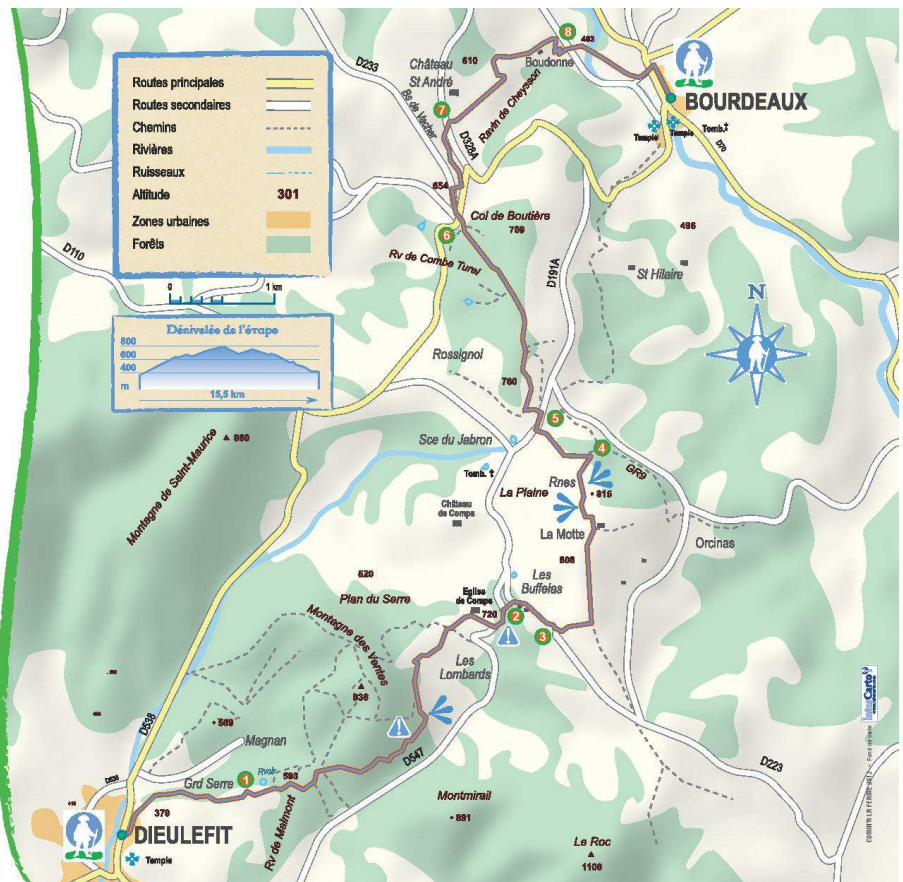
DIEULEFIT - BOURDEAUX

Description du circuit

- Sortir du centre du village en direction de Bourdeaux jusqu'à la place des Tilleuls. A droite, suivre le balisage thématique sur les poteaux de carrefour et le balisage GR® blanc et rouge. "Chemin du Petit Serre", garder à gauche et monter le sentier. Poteau de carrefour "Grand Serre". Au prochain croisement, poursuivre tout droit. Le sentier s'élargit, prendre à droite en arrivant sur la route.
- Au prochain carrefour, tout droit. Poteau de carrefour "Malemort Hauts Rouvrières", entrer dans la forêt. Quitter le chemin et suivre le sentier balisé à droite. Deux portails. Attention, ravin ! Belle vue sur l'église et le château. Poteaux de carrefour "Les Traverses" et "Les Lombards". Redescendre, puis rejoindre l'église, poteau de carrefour "Eglise de Comps".
- A la route départementale, prendre à gauche sur 250m, attention à la balise blanc et rouge, passage dans la forêt à droite. A la sortie de la forêt, prendre la route à droite. Ignorer "Le Buffelas" et "La Galienne".
- An virage, prendre à gauche "La Rassure" et, immédiatement après, prendre le sentier balisé qui monte à gauche dans la forêt. Poteau de carrefour "Serre La Motte". Le chemin devient route goudronnée après la ferme. Belle vue sur le Château de Comps et la Montagne des Ventas à gauche et sur la Forêt de Saot et Cospéan à droite.
- An poteau de carrefour "Le Lume", quitter le GR® et suivre le balisage thématique et les balises jaunes jusqu'à la route départementale.
- Ignorer "La Saulhier". Prendre à droite sur 200m, ensuite, la première route à gauche "Bois Viens", 200m plus loin, chemin à droite "Bois Viens" avec flèche "Promeneurs". A la deuxième bifurcation, suivre les balises VTT et monter à gauche. Suivre le sentier qui s'élargit. Croisement de plusieurs chemins, suivre la flèche et descendre jusqu'au carrefour de plusieurs routes.
- Prendre la direction "Pescalia". Après 300m, poteau de carrefour "Boutière". Suivre le balisage jaune et prendre le chemin à droite qui descend dans la forêt.
- Suivre le sentier et traverser la route au poteau de carrefour "Château Saint-André", merci de ne pas vous approcher de ce site privé. La route devient chemin et ensuite sentier. Passer devant un cimetière protestant avant un virage à droite.
- Traverser la route pour rejoindre les berges de la rivière "Roubion". 200m plus bas, à l'arrivée sur une propriété privée, prendre à droite, balises sur les arbres. Traverser le Roubion à gué, (1) sur l'autre berge, suivre le chemin de terre et la route goudronnée jusqu'à la départementale, laisser le gué en béton à droite. Poteau de carrefour "Pont de Bine", départ de la prochaine étape vers la gauche. Le village se situe à droite.

(1) Quand le passage à gué de la rivière est dangereux, revenir vers la route, prendre à gauche en direction de Bourdeaux. A la déchetterie, prendre à gauche, traverser le Roubion et rejoindre l'itinéraire.

Balisage : [symbole] puis [symbole] ou [symbole] voir détail sur la pochette



LES CIMETIÈRES DE FAMILLE

Lorsque la Réformation s'implante en France, il n'existe que les cimetières liés à l'église catholique. Leur terre, consacré, ne saurait accueillir des chrétiens "hérétiques": séparés dans leur foi et leur vie, les protestants et les catholiques le seront aussi dans leur dernier repos. L'édit de Nantes, si attentif à déminer tous les conflits, ordonne alors que "toutes les villes et lieux" soient pourvus d'un cimetière pour ceux de la "Religion prétendue réformée".

Mais au moment de sa Révocation, les cimetières protestants sont désaffectés. Mesure logique: l'abjuration des "nouveaux convertis" leur ouvre à nouveau l'accès aux cimetières paroissiaux. Cependant, au moment de mourir, beaucoup proclament leur fidélité à leur ancienne foi. Ils refusent le cimetière paroissial et choisissent d'être enterrés dans leur propriété. Ainsi est née la tradition des "cimetières de famille": quelques tombes dans un jardin ordonné alors que "toutes les villes et lieux" soient pourvus d'un cimetière pour ceux de la "Religion prétendue réformée".

Source: Voir Les Associations pour la sauvegarde des cimetières familiaux de la Drôme.



Un cimetière de famille



Vue depuis les toits de Bourdeaux

LE PAYS

Le Pays de BOURDEAUX débordait largement le canton du même nom et s'étend, en réalité, sur toute la vallée du Roubaix jusqu'au défilé de Pont de Barret. De hautes terres (la forêt de Saou, Cospéan, Angèle, St Maurice...) dominent de toute part un paysage accidenté de collines et terrasses où se dispersent fermes et hameaux. Les tours qui



LA FORÊT DE SAOU ET LES HUGUENOTS

À la cours des conflits religieux, au XVII<sup>e</sup> siècle, la forêt s'illustre à plusieurs reprises :

Durant l'été 1683, des capitaines protestants de la région se sentant menacés, s'étaient réunis dans la forêt de Saou; ils étaient près de 300. A la sortie du culte à Bezaudun le 29 août 1683, les Huguenots de ce "Camp de l'Éternel" marchèrent sur Bourdeaux pour affronter les troupes catholiques du roi (les Dragons). Le

"Combat des Bouelles" qui s'ensuivit fit 120 morts.

En 1688, Isabeau Vincent qui garde les moutons sur le versant méridional de la montagne, va devenir célèbre comme la première des "petits prophètes".

En 1700, les archers royaux dispersent plusieurs centaines de protestants réunis pour un prêche "au désert", lieu-dit des Huguenots.

A voir: Plusieurs circuits pédestres permettent de visiter l'ensemble du patrimoine protestant local. Informations: Offices du Tourisme du Pays de Bourdeaux et de Saou, Soyaux et Francillon.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme du Pays de Bourdeaux : 04 75 53 35 90  
Office de Tourisme de Saillaux : 04 75 21 51 05

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <b>Bourdeaux</b>  | <b>La Chaudière</b>             |
| Camping • Restaurants • Gîte d'étape<br>Chambres d'hôtes • Tous commerces<br>Poste • Banque / retrait d'argent • Soyaux<br>Car-Régulation vélos • Taxi à la demande | Gîte d'étape • Chambres d'hôtes |

<http://www.surlespasdes huguenots.eu>

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER



Itinéraire européen de randonnée  
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

BOURDEAUX LA CHAUDIÈRE

Drôme

13,8 km  
5h30

890 m  
319 m

GENÈVE  
FRANGY  
SEYSSSEL  
CHINDRIEUX  
AIGLES-BAINS  
CHAMBERY  
LES MARCHES  
BARRAUX  
ST BERNARD  
GRENOBLE  
VIZILLE  
LA MURE  
MENS  
COL DE MENÈE  
DIE  
BOURDEAUX  
DIEULEFT  
LE POÛT-LAVAL

EDITION 2010

LE PAYS DES HUGUENOTS

SUR LES PAS DES HUGUENOTS

BOURDEAUX LA CHAUDIÈRE

Description du circuit

- Sortir du village en direction de Crest. 100m après le poteau de carrefour "Pont de Bise", prendre la route pour Saillaux à droite. A la première bifurcation, suivre le balisage GR® blanc et rouge à gauche en direction du "Grand Villard". Avant la cour de ferme, prendre à gauche et suivre le chemin balisé entre les hangars agricoles. Le chemin devient sentier.
- A la route, prendre à gauche jusqu'à un poteau de carrefour "Le Rastel". Suivre le balisage thématique. Poteau de carrefour "Col du Rastel". Prendre à droite, passer un portail, quitter la route et prendre le chemin qui monte. A la patte d'oie, suivre le chemin balisé de droite. En montant, le chemin devient plus large. A la prochaine bifurcation, prendre à droite. Attention ! Ensuite, quitter le chemin pour emprunter un sentier à droite. Le balisage et deux cairns sont présents. Descendre le sentier vers la source, suivre les balises et remonter en face jusqu'à un portail. Suivre le balisage à flanc de colline. Belle vue sur la tour de Bezaudun. Deux autres portails en mauvais état se situent sur le sentier. Contourner la ferme par la gauche et rejoindre le chemin en montant. Poteau de carrefour "Fondresse".
- Le sentier des Huguenots quitte ici le GR®. Suivre le balisage thématique et le balisage jaune vers la droite. 300m plus loin, quitter le chemin pour un sentier qui descend à droite. Balisage jaune présent ainsi qu'une flèche "Col de Gourdou". Un portail en mauvais état. Plusieurs ruisseaux croisent le sentier qui arrive sur un chemin. Poteau de carrefour "Floréal". Traverser le chemin et descendre à droite le sentier en direction du "Col de Gourdou par le Ruisseau de Roland". Après le portail vert, suivre le balisage jaune à droite. Traverser le ruisseau, monter. Traverser un pierrier et suivre le balisage à gauche. Attention ! A deux autres reprises, tourner à gauche et quitter le sentier dominant. Un fil électrique en guise de portail barre le sentier. Le sentier arrive sur un parking, poteau de carrefour "Col de Gourdou". Suivre la route à gauche, balisage équestre (orange). Ignorer le sentier à droite "Grand Delmas" et poursuivre jusqu'à un parking du col.
- À la fond du parking situé à droite de la route, prendre le sentier qui part à gauche du poteau directionnel dans les marais noirs. Redescendre le sentier très caillouteux dans les genêts. Balisage équestre marqué au sol (rochers) et sur les arbres, quelques cairns sont présents. Suivre le ruisseau avant d'arriver sur le chemin. Prendre à gauche en l'absence de balisage et suivre le chemin jusqu'à la route. Le village de La Chaudière se situe en bas à droite. Suivre la route sur quelques centaines de mètres jusqu'au premier chemin à droite. Balisage équestre. Descendre le chemin jusqu'au carrefour. Le village de La Chaudière est à droite.



Balisage : [orange line] puis [yellow line] voir détail sur la pochette

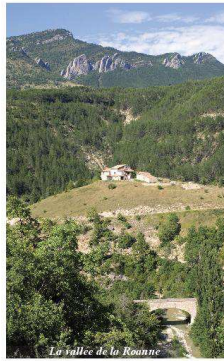
**LA CHAUDIÈRE**

A 880m d'altitude, ce village d'une vingtaine d'habitants se situe juste sous le petit col (1047m) du même nom. Ce col plein de charme offre un panorama grandiose sur les deux versants, la vallée de Saillans côté nord et la vallée de Roubion avec le village de Bondeaux au sud. Par ailleurs, le col "sépare" la Forêt de Saou à la Montagne de Coespean, deux massifs que les géologues datent avec 50 millions d'années d'écart. La Forêt de Saou, à elle aussi, joue

un rôle non négligeable dans l'histoire huguenote. Cette situation géographique en fait depuis des siècles, un passage quasiment incontournable pour les voyageurs, les colporteurs comme pour les Huguenots en fuite. Un cheminement suivant les vallées aurait été certes moins difficile pour les Huguenots en chemin pour Genève, mais la nécessité de choisir le tracé le plus court impliquait de passer d'une vallée à l'autre par les cols. Ainsi le tracé suivi, passant de la vallée du Jabron à la vallée du Roubion, de la vallée du Roubion à la Drôme pour ensuite remonter vers le plateau du Trièves.



**SAINT-BENOIT-EN-DIOIS**



Perché sur un éperon dominant le premier élargissement de la vallée de la Roanne, et verrouillant un passage à gué, Saint Benoit ne fut au Moyen Age que l'annexe d'une position plus passante : le castrum de Betton. Ancré à 860 mètres d'altitude sur le flanc nord-est de la montagne de Fasad, ce castrum contrôlait l'itinéraire reliant Saillans au Lacois par la vallée de Chastel Arnaud, le col du Perrier et Rimona.

Avant la fin du Moyen-âge, ce site fut abandonné en faveur de Saint-Benoit, plus vivable et également doté d'un château. Le village fut pris en 1574 par les protestants, qui créèrent une sappe sous le château pour le faire sauter. Le village ressemble à un navire échoué sur les rochers de la Roanne, avec l'Eglise à la proue et les ruines du château à la poupe. L'Eglise qui partage son micro-sommet avec un petit cimetière, est originale en raison de son clocher-tour-porche, perché au sommet de sept marches et appuyé sur deux grosses colonnes en brèche. Elle a été modifiée à plusieurs reprises à partir d'une structure romaine, en particulier par ajout d'un clocher latéral et du fameux clocher-porche. L'intérieur est composite, avec un chœur sous berceau-brisé, un transept sous croisée et une nef XII<sup>e</sup> sous berceau. En décor, notez les deux chapelles du transept, la chaire sans abat-voix et à peine surélevée. La cloche est ornée de trente cinq effigies de saints. Le bourg est tout entier articulé autour de sa rue unique, et l'événement sur lequel il est bâti est si étroit que la plupart des maisons sont construites sur la pente.

**Les services au départ et à l'arrivée de l'étape**

Office de Tourisme de Saillans : 04 75 21 51 05  
Office de Tourisme de Saint Nazaire le Désert : 04 75 27 53 10

**La Chaudière**      **Rimon-et-Savel**  
Gîte d'étape • Chambres d'hôtes      Gîte d'étape  
Gîte à la nuit sur demande

<http://www.surlepasdes huguenots.eu>  
Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER

Itinéraire européen de randonnée  
**SUR LES PAS DES HUGUENOTS**

**GUIDE ÉTAPE**

**LA CHAUDIÈRE RIMON-ET-SAVEL**

Drôme      1 177 m

16,9 km      1 161 m

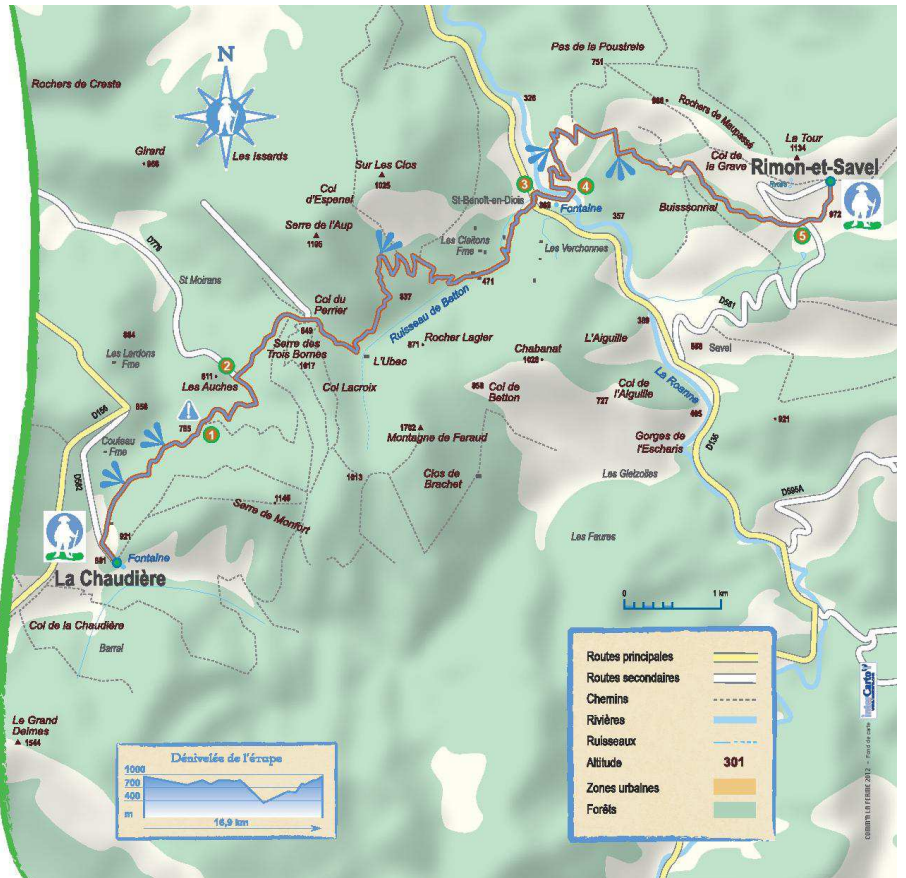
GENÈVE  
FRANCY  
SCYSSÉL  
CHINDRIEUX  
AIX-LES-BAINS  
CHAMBÉRY  
LES MARCHES  
BARRAUX  
ST BERNARD  
GRENOBLE  
VIZILLE  
LA MURE  
MENS  
COL DE MÈNÈGE  
DIÉ  
BOURDEAUX  
DIEULEFF  
LE POËT-LAVAL

**LA CHAUDIÈRE RIMON-ET-SAVEL**

**Description du circuit**

- 1 Départ de l'étape à la sortie du village, à droite au panneau départemental mentionnant les itinéraires pédestres. En l'absence de balisage, suivre le chemin forestier des Rioux qui descend vers la gauche. Une belle vue sur le massif des Trois Becs. Longue descente avec un virage vers la gauche.
- 2 Attention, à la fin du virage et en début de la montée, suivre le balisage équestre, emprunter un sentier descendant à gauche. Deux ruisseaux sont à traverser avant de remonter vers le chemin. Suivre ce chemin en descendant vers la gauche jusqu'au carrefour.
- 3 Suivre le chemin à droite en montant (itinéraire équestre). Arrivé en haut, ignorer le chemin qui se présente à droite et continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour dans un grand virage vers la gauche. Abandonner le chemin et suivre le sentier GR® à droite qui monte au poteau de carrefour "Col du Perrier". A partir de ce col et jusqu'à la fin de l'étape, le balisage à suivre est le balisage blanc et rouge du GR®95 et le balisage thématique des poteaux de carrefour. Descendre le sentier balisé jusqu'au chemin. Prendre à gauche. Au prochain carrefour continuer tout droit. Une montée ouvre la vue sur le paysage de la vallée du Betton. A la descente suivre le balisage. Poteau de carrefour "Gandichart". Suivre les lacets vers le village. En bas, suivre le balisage et passer entre les bâtiments de la ferme.
- 4 Prendre à gauche sur la route et passer le pont. Prendre la première route à droite et entrer dans le village. Poteau de carrefour "Saint Benoit en Diois". A partir du village de Saint Benoit, suivre le balisage thématique blanc et rouge du GR®95A. Suivre la route dans le village mais bifurquer rapidement vers la gauche et descendre le sentier vers la rivière "La Roanne".
- 5 Traverser le pont métallique et prendre le sentier qui monte à droite. Ce sentier rejoint un chemin des vignes. Suivre ce chemin à droite. Belle montée dans les vignes. Le chemin devient sentier. Il quitte les vignes, rentre dans la forêt, puis monte plus raide. Changement de flanc de montagne et changement de paysage. Belle vue sur le village de Saint Benoit en Diois dans la vallée. Belle vue sur le Massif des Trois Becs. Après une montée plus raide et deux ravins à contourner, le sentier rejoint les prés et monte à droite jusqu'à la route.
- 6 Traverser la route et emprunter le chemin en face qui mène au village de Rimona. Poteau de carrefour "Loche". Par endroits, le balisage quitte le chemin pour un sentier mais se retrouve immédiatement après le chemin carrossable et caillouteux. Fin de l'étape au poteau de carrefour "Rimona". Pour la prochaine étape, suivre l'indication "Col de Royer".

Balisage : ou voir détail sur la pochette



**RIMON-ET-SAVEL**

Rimon et Savel étaient deux communes réunies en une seule en 1800. Posé sur un replat à 1000m d'altitude, le petit village de Rimon, avec ses 29 habitants, offre un spectacle grandiose avec l'énorme silhouette pelée de la Servelle, le Mont Ventoux, la montagne d'Angèle et le pays sauvage du Désert.

Ce Désert de la vallée de la Roanne, appelé ainsi par référence à l'aridité et à l'isolement, est à ne pas confondre avec les assemblées clandestines au "Désert" qui, après la révocation de l'Édit de Nantes, rassemblaient les "opiniâtres" autour de prédicateurs laïcs itinérants. Pour se rendre à ces assemblées, les protestants bravaient l'aridité. S'ils étaient surpris, les femmes étaient envoyées à la tour de Crest, les hommes aux galères et les prédicateurs risquaient la pendaison. Plusieurs lieux de rassemblement au Désert se situaient sur le tracé du sentier "Sur les Pas des Huguenots".

Privés alors de liberté de culte, c'est loin des villes, cachés dans les endroits isolés, déserts (dans les forêts, les garrigues, les grottes ou les ravins...), que les protestants de France furent

obligés de vivre clandestinement leur foi. Ce mot de Désert avait aussi un sens biblique, comme les 40 années pendant lesquelles les Hébreux de l'Égypte avaient erré dans le désert, lieu de tentations et de désespoirs, mais aussi lieu où se faisait entendre la parole de l'Éternel.

Dans l'Histoire du protestantisme français, l'expression "Désert" définit aussi une période qui s'étend de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) à la Révolution Française (1789).

L'Évêque de Die, qui avait le titre de Comte, maintenait son emprise sur la vallée grâce au réseau des paroisses et aux visites épiscopales. Mais, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, toute la partie orientale la plus proche du Diois réformé, passe au protestantisme. Auelon en est le principal siège, avec le temple et la mairie, adossés l'un à l'autre, si bien que la cloche du temple est posée sur le toit de la mairie.

Saint-Benoît en Diois et Rimon sont restés catholiques. Saint-Benoît a échappé pas aux guerres de religion, son château est assiégé et pris par les protestants en novembre 1574.

Sources : Office du tourisme de Saint-Nazaire le Désert.

A voir : le temple de Pennes le Sec et l'Église Saint-Benoît d'origine romane.



Saint-Benoît en Diois

**DIE**

Des faits importants ont rythmé l'histoire de Die et du Diois, la Réforme en est un événement majeur. En 1562, la grande majorité des Diois passe à la Réforme. Les guerres de religion sont alors particulièrement violentes. Die appartient tout d'abord aux protestants, puis aux catholiques.

Les édifices religieux de la ville sont totalement ou partiellement détruits. De 1604 à 1684, une académie protestante voit le jour à Die. On y

enseigne le latin, le grec, l'hébreu, la rhétorique, la philosophie et la théologie. La ville accueille alors des étudiants et des maîtres de toute la France, de Suisse, d'Italie et d'Écosse. Mais, avec la révocation de l'Édit de Nantes, s'ouvre l'ère des persécutions qui ne prendront fin qu'avec la Révolution.

Sources : Diffusions écrites de M. Henri Desayre. A voir : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.



Vue de Die de la cime de Justin

**Les services au départ et à l'arrivée de l'étape**

Office de Tourisme de Saint-Nazaire le Désert : 04 75 27 53 10  
Office de Tourisme du Pays Diois : 04 75 22 03 03

**Rimon-et-Savel**

Gîte d'étape  
Gîte à la nuit sur demande

**Die**

Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes  
Restaurants • Tous commerces • Poste  
Baque/retait d'argent • Soins • Car  
Réparation vélos

<http://www.surlespasdes huguenots.eu>

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER



Itinéraire européen de randonnée  
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

**GUIDE ÉTAPE**

**RIMON-ET-SAVEL ■ DIE**

Drôme 671 m 1 255 m

17,8 km 5h

GENÈVE  
FRANGY  
SEYSSSEL  
CHINDRIEUX  
AIX-LES-BAINS  
CHAMBERY  
LES MARCHES  
BARRAUX  
ST BERNARD  
GRENOBLE  
VIZILLE  
LA MURE  
MENS  
COL DE MENÈE  
DIE  
BOURDEAUX  
DIEULEFT  
LE POÛT-LAVAL

SUR LES PAS DES HUGUENOTS

**RIMON-ET-SAVEL ■ DIE**

**Description du circuit**

1. Au poteau de carrefour "Rimon", prendre à droite en montant, à la sortie du village, suivre la direction de Die. Suivre le chemin jusqu'au point d'avoué de parapentes "Aurel-Clot du ciel". Beau panorama sur la vallée de la Drôme et la plaine de Valence. Ignorer le chemin à droite en l'absence de balisage et poursuivre la montée. Amorcer une lente descente. A gauche, une vue dégagée sur le plateau du Vercois et, en face, une vue sur la Montagne de Glandasse. Au poteau de carrefour "Forêt domaniale de Solauré", suivre la direction "Fontcouverte". Barrière avec petit portail. A gauche, une belle vue sur le Massif des Trois Beccs et la forêt de Saouï. Au poteau de carrefour "Bergerie de Fontcouverte", suivre le chemin balisé au sol. A la prochaine bifurcation, garder sa droite. Plus loin, ignorer le chemin à droite en direction du Pas d'Aix.
2. Au poteau de carrefour "Les quatre chemins", suivre "Le Pas du Loup/Die". Le chemin vire à gauche, mais la direction à suivre est le petit sentier balisé tout droit. Au poteau de carrefour "Pas du Loup", prendre à droite en descendant le sentier. Poteau de carrefour "Col de Beaufay". Attention, court passage difficile avec précipice. Passage des ânes très difficile à cet endroit. Le sentier balisé arrive sur un chemin. Au poteau de carrefour "Petit Justin", le sentier balisé vire à droite en descendant. Au prochain poteau de carrefour, prendre à gauche en direction du gîte forestier.
3. Au poteau de carrefour du "Gîte forestier", prendre à droite le sentier en descendant. Poteau de carrefour "Les Pins". Suivre le sentier sous les rochers et amorcer une montée jusqu'au poteau de carrefour "Bât de l'Ane", prendre à gauche.
4. Poteau de carrefour "Justin". La cime de Justin se situe non loin du poteau à gauche, la direction de Die est à droite en descendant. 300m plus bas, quitter le chemin pour un sentier qui vire à gauche en descendant au poteau de carrefour. Ce sentier coupe au lacer du chemin. Attention, nouveau croisement avec le chemin. Au poteau de carrefour "Les Alisiers", ne pas poursuivre le sentier, mais prendre le chemin à gauche sur 200m. Au prochain poteau de carrefour, dans un virage, continuer tout droit, quitter le chemin et suivre le sentier qui s'enfonce dans la forêt. Poteau de carrefour "Ravin de Merle". Poursuivre tout droit. Poteau de carrefour "Bec Oiseaux". Traverser le chemin. Poteau de carrefour "Blygères". Arrivé sur la route, prendre à gauche et quitter 100m plus bas pour suivre le balisage en place qui indique le sentier à droite.
5. Couper le lacer du chemin. Au prochain poteau de carrefour, prendre tout droit jusqu'au pont métallique sur la Drôme. Sur l'autre rive, 2 poteaux de carrefour "Le Pont Rompa" indiquent le chemin à suivre sous les voies du chemin de fer en direction du centre-ville et de l'Office de Tourisme.

Balisage :



voir détail sur la pochette



**CIRCUIT HUGUENOT DANS LA VILLE DE DIE**

Le temple a été construit en 1686 pour servir de chapelle à un séminaire catholique de jésuites. Il a été déclaré Bien national sous la Révolution. A l'extérieur, on peut encore voir l'inscription SACEL-LUM SEMINARI. Racheté en 1831 par les protestants. Tel. visites : 04 75 21 48 35

Au cœur de la cité on pourra glaner de nombreux témoignages sur la vie protestante. Et tout d'abord à la cathédrale. Le tympan, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, qui surmonte la porte de la nef au fond du narthex présente au sujet rare à l'époque romane : le Christ en croix entouré de la Vierge Marie, de Saint Jean, de deux soldats et des symboles des évangélistes. On a supposé qu'il s'agissait là d'une protestation contre l'hérésie de Pierre de Bruns. Par ses mutilations, le tympan rappelle aussi les destructions que subirent les édifices religieux avec l'établissement de la Réforme.

Sur la place de l'Horloge, devant la cathédrale, le 12 mars 1745 fut pendu le pasteur Louis Rauc, arrêté à Livron pour avoir exercé son ministère. Le musée de Die possède une copie de la complainte qui fut faite de cet événement tragique.

Vers la place du Marché, s'ouvre la Rue du Collège. Elle tire son nom de l'établissement catholique qui a succédé à l'Académie et au Collège protestant, dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par l'école Notre-Dame. Sur la place même du Marché, la façade du n° 16 a été construite, dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, avec des pierres que le propriétaire, le capitaine Chabaas, avait "empruntées" aux ruines de la cathédrale.

Seule la Rue Saint-May, proche de la place du Mazel, rappelle l'emplacement de l'ancien temple construit en 1612 et démolit en 1685. Quant à l'église des Dominicains, où prêcha Farel, elle a été remplacée par un édifice de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, devenu chapelle de l'Hôpital.



Le Temple de Die

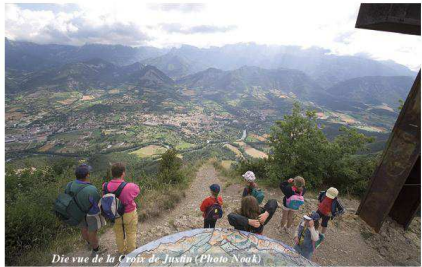
On est touché de lire, sur la façade d'une maison de la Rue Buffardel, à l'angle de la rue de Chastel, la citation que Jean Jullien fit inscrire en 1662 : *Tamen ripas mea est Deus, non movetur* (Cependant Dieu est mon rocher, je ne serai pas ébranlé). Il s'agit bien d'une inscription protestante, car le verset du psalme 62, quoique cité en latin, n'est pas conforme au texte de la Vulgate catholique. Source : "Itinéraires protestants" éditions Revell.

Le rocher des jumelages. La ville de Die est jumelée avec la ville de Fraankenan en Allemagne depuis 1991. Son hameau, Louisendorf a

accueilli de nombreux Huguenots du Diou.

Le Musée d'histoire et d'archéologie de Die est situé Rue Buffardel. On y trouve aussi des témoignages du passé protestant à Die, ainsi qu'un trésor de monnaies d'or et d'argent datant de l'époque des guerres de Religion. (Sources : Yves Levin)

A voir aussi : Les remparts, la Porte St Marcel, la chapelle St Nicolas et la mosaïque des 4 Fleuves. Le typique cinéma d'Art et Essai de Die "Le Pestel". Renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.



Die vue de la Croix de Justin (Photo Nook)

**Les services au départ et à l'arrivée de l'étape**

Office de Tourisme du Pays Diois : 04 75 22 03 03

- |                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| <b>Die</b>                            | <b>Valcroissant</b> |
| Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes   | Gîte d'étape        |
| Restaurants • Tous commerces • Poste  |                     |
| Banque retrait d'argent • Soins • Car |                     |
| Réparation vélos                      |                     |

<http://www.surlespasdes huguenots.eu>

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER



Itinéraire européen de randonnée  
**SUR LES PAS DES HUGUENOTS**

**GUIDE ÉTAPE**

**DIE ■ VALCROISSANT**

Drôme

7,6 km      695 m

2h      398 m

GENÈVE  
FRANGY  
SEYSSSEL  
CHINDRIEUX  
ADÈS-LES-BAINS  
CHAMBERY  
LES MARCHES  
BARRAUX  
ST BERNARD  
GRENOBLE  
VIZILLE  
LA MURE  
MENS  
COL DE MGNÈS  
DIE  
BOURDEAUX  
DIEULEFIT  
LE POËT-LAVAL

SUR LES PAS DES HUGUENOTS

**DIE ■ VALCROISSANT**

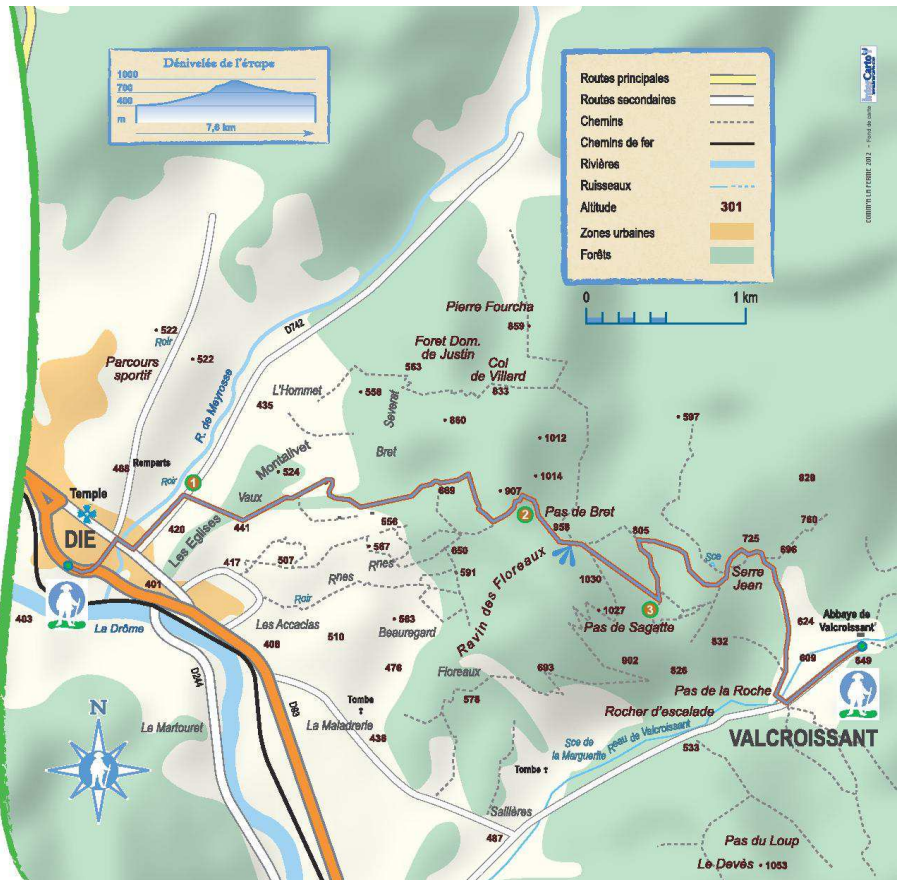
**Description du circuit**

L'itinéraire suit le sentier de grande randonnée GR®95

- Traverser l'agglomération de Die. A la sortie sud-est, prendre à gauche la route départementale (D 742), en direction de Romeyer. Longer le ruisseau de Meyrosse sur la rive gauche.
- An camping "Le Rion Merle", suivre la petite route à droite sur 1 km. Passer sous un aqueduc. Emprunter le chemin dit "Chemin des Vigées". 50m après le panneau "voie sans issue", quitter la route et s'engager à gauche sur le sentier qui monte le long d'une croupe, puis à flanc de montagne. Ce sentier traverse une forêt de pins sylvestres et devient de plus en plus raide.
- Après plusieurs lacs, il atteint le Pas de Bret (958m) – poteau de carrefour "Pas de Bret", Valcroissant 45m". Magnifique panorama.
- Au sommet de la crête, prendre le premier sentier à travers la forêt, à gauche, en épingle à cheveu, face au poteau de carrefour "Pas de Sagette". Le sentier descend ensuite régulièrement. Il devient un chemin, passe près de la ferme en ruine de Serre-Jean et rejoint une voie forestière qui mène à l'abbaye de Valcroissant en 10mn.



Balisage : voir détail sur la pochette



VALCROISSANT ET LES PROTESTANTS

Nichée au pied du Glandasse, l'Abbaye de Valcroissant a plus de 800 ans. Elle était à l'époque peinte en blanc, avec des luzes grises couvrant le toit. Ce lieu cistercien a été pas mal fréquenté par les Huguenots. Notre Dame de Valcroissant, tarabudé par le temps, survit à huit siècles d'histoire. C'est une ancienne abbaye cistercienne du XII<sup>e</sup> siècle, classée Monument Historique depuis 1975. Rainée lors des guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle, abandonnée par les moines de Cîteaux, après la Révolution, ce qui l'a très probablement sauvée d'une nouvelle ruine, elle devient alors une ferme. Cette activité agricole a permis de sauver le bâtiment et d'en assurer l'entretien. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Jules Dautheville, le deuxième

pasteur de Die avec le Pasteur Sombeyran y vivait et avait l'idée d'y faire un orphelinat, mais il mourut à l'âge de 46 ans sans réaliser son projet. Sa tombe se trouve entre l'Abbaye et le Pas de la Roche, sur une petite colline boisée, au-dessus de la route. Jules et Pauline Dautheville ont vécu à Montauban, où Jules fit ses études de théologie. Puis à Die. Ayant séjourné à l'Abbaye durant l'été 1892 et, conquis par ce lieu, ils l'achetèrent en 1893. Avec sa femme et ses six enfants, Marcel Légat a pris la relève. Ce brillant universitaire a décidé de tout abandonner. Retiré dans les collines de Haute-Provence, il s'est fait berger et a acheté cette abbaye qu'il a commencé à restaurer. Vaillat que vaillat, il a retapé l'église abbatiale et l'a

donnée à ses deux cents brebis en guise de bergerie. Son fils, propriétaire actuel, a pris la suite de cette restauration. C'est aujourd'hui une exploitation agricole avec des brebis et un gîte rural. Une salle de concert a été aménagée dans l'ancien réfectoire de l'abbaye et la cuisine voûtée est transformée en gîte d'étape. La bergerie a été installée dans la nef de l'église. Le cloître est visible, mais il a perdu ses galeries charpentées. Par le cloître on peut avoir accès à toutes les pièces de l'Abbaye : l'église, la salle du chapitre et la sacristie. Le réfectoire est aussi accessible depuis le cloître. Il a

une surface de 140 mètres carrés ; la voûte est à dix mètres de hauteur ; l'acoustique y est excellente. Elle possède encore sa chaire du lecteur, des fresques du XIV<sup>e</sup> siècle et à la voûte, des étoiles rouges sur fond blanc. Le réfectoire est très éclairé par des fenêtres lancéolées. Sources : différents écrits de M. Yves Levin

Paisiblement installée au bord du Valcroissant auquel elle doit son nom, l'ancienne abbaye peut être visitée. Les visites sont organisées, en lien avec l'Office du tourisme de Die après duquel il faut s'adresser.



Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme du Pays Diois : 04 75 22 03 03  
Office de Tourisme de Châtillon-en-Diois : 04 75 21 10 07

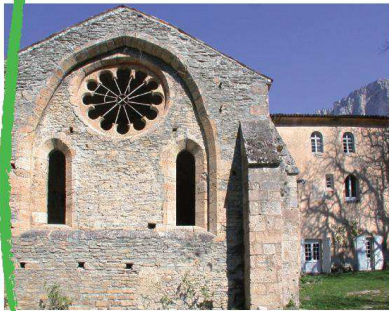
Valcroissant

Gîte d'étape

Châtillon-en-Diois

Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes  
Restaurants • Café • Ravitaillement  
Poste • Banque/traitant d'argent  
Soins • Car

http://www.surlespasdeshuguenots.eu  
Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER

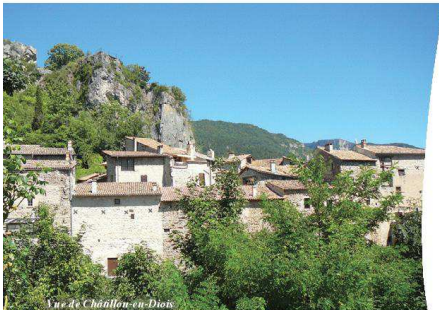


VALCROISSANT CHÂTILLON-EN-DIOIS

Description du circuit

L'itinéraire suit le sentier de grande randonnée GR®95.

- Depuis l'abbaye de Valcroissant, suivre la route de Die jusqu'à Pas de la Roche (école d'escalade) où l'on retrouve le GR®95 (voir carte). Autre possibilité pour atteindre le Col de l'Abbaye : au poteau de carrefour "Abbaye de Valcroissant" suivre la direction "Col de l'Abbaye".
- Tourner à gauche sur le chemin forestier de l'Allier. Passer un ruisseau à gué et utiliser les raccourcis qui coupent les lacs de piste. Pour accéder au col, plusieurs poteaux de carrefour indiquent la direction "Col de l'Abbaye". Arrivé au Col (848m), suivre "Laval d'Aix" à la descente.
- Fraichir le Col de l'Abbaye et s'en gager à droite sur le chemin marnéux en forte descente qui aboutit au lieu-dit de Peyrol (667m).
- Passer le ruisseau à gué, prendre le chemin à gauche, puis grimper à gauche par un sentier long et raide jusqu'au "Col des Caux" (1129m). Au poteau de carrefour "Col des Caux", partir plein sud (à droite) par le sentier à niveau qui aboutit au point de vue "Pié de Bouff", vue magnifique sur le Diois et le vignoble châtillonnais. Descendre en lacs puis à flanc de montagne. Attention : terrain glissant et bas-côté en à-pic par moment. Atteindre le fond de la Combe de Baïn.
- Poteau de carrefour "Le Suel". Fraichir le ruisseau à gué pour trouver un chemin qui, à droite, conduit à Châtillon-en-Diois.



Balise : voir détail sur la pochette

